

# communiqué de la Cgt

## Une situation difficile au C.E. de PSE

### L'explication

Malgré le fait que notre organisation syndicale a recueilli la majorité absolue des voix (52,2 %) lors des dernières élections professionnelles à PSE, la présence d'une coalition "Anti-CGT" (CFDT-CFTC-CGC) a provoqué une situation difficilement gérable.

**Trois élus CGT,  
trois élus de la coalition anti-CGT.**

Et la "*cerise sur le gâteau*": les coalisés nous demandent aujourd'hui de rentrer dans la coalition anti-CGT et de partager avec eux les postes (et surtout le travail) du CE. Étonnante proposition venant de ceux

qui ont expliqué tout au long de leur campagne électorale, que leur but était de battre la CGT pour l'écartier du CE.

Bien que nous soyons majoritaires à PSE, le poste de secrétaire du Comité d'entreprise est revenu à M. Arthaud (CGC) au bénéfice de son âge et avec l'appui des élus CFDT et CFTC.

Nous prenons acte et nous initions les procédures juridiques et légales pour faire respecter la volonté démocratique des salariés qui ont fait de la CGT le syndicat majoritaire de PSE.

### Notre position

- La volonté majoritaire des salariés de PSE doit être respectée.
- Nous entamerons des procédures juridiques et légales pour faire respecter cette volonté.
- Nous sommes prêts à continuer notre action au CE tout en gardant notre liberté d'action.
- Nous refusons la compromission avec des syndicats qui, tout au long des négociations de modernisation, ont fait le jeu de la Direction et qui, lors du premier projet de la Direction (170 suppressions de postes et la perte de la maîtrise du travail) étaient déjà d'accord et prêts à signer.
- Si ces syndicats, malgré leur minorité, souhaitent conserver le secrétariat du CE et si légalement nous ne pouvons pas les en empêcher, ils garderont aussi tout le travail qui en découle. La Filpac-CGT ne tombera jamais dans le ridicule en rentrant dans la coalition anti-CGT.
- Dans l'hypothèse où un élu de la CGC reste à la tête du CE, nous continuerons notre travail syndical et nous vous informerons régulièrement de leurs agissements par des communiqués.

Mardi 2 juillet 2002

**SECTEUR COMMUNICATION CGT**